

Nous annulons les frais de modification pour les voyages impactés par le COVID-19. Cela s'applique à tous les billets achetés entre le 1er mars 2020 et le 30 juin 2020.

Si votre réservation est éligible à une annulation, vous pouvez choisir de changer vos dates de voyage et/ou de sélectionner une nouvelle destination jusqu'au 27/05/2021. Votre billet non utilisé sera appliqué à votre nouveau vol. Dans certains cas, une différence de tarif s'appliquera. Si le nouveau tarif est plus élevé, il vous sera demandé de payer la différence.